

Vue d'ensemble des tarifs hospitaliers LAMal 2020 des établissements valaisans

Les tarifs stationnaires sont présentés ci-après à 100%. La part de rémunération de l'assureur respectivement du canton, selon l'article 49a LAMal, dépend de la clé de répartition du canton de domicile du patient. Pour le canton du Valais, la part cantonale se monte à 55% et la part assureur à 45%.

Les tarifs en rouge sont les tarifs négociés qui n'ont pas encore été approuvés par le Conseil d'Etat.

Soins somatiques aigus y compris soins palliatifs (SwissDRG)

	tarifsuisse sa	CSS	Communauté d'achat HSK (Helsana-Sanitas-CPT)
Hôpital du Valais	CHF 9'550	CHF 9'550	CHF 9'580
Hôpital Riviera-Chablais	CHF 9'600	en cours de négociation	CHF 9'600
Clinique de Valère	CHF 8'930	CHF 8'930	CHF 8'930
Clinique CIC Valais	CHF 9'000	CHF 9'000	CHF 8'950

Psychiatrie (TARPSY)

	tarifsuisse sa	CSS	Communauté d'achat HSK (Helsana-Sanitas-CPT)	
Hôpital du Valais	Psychiatrie (psychogériatrie, psychiatrie adulte, pédopsychiatrie)	CHF 648	en cours de négociation	CHF 644

Réadaptation (forfait journalier)

		tarifsuisse sa	CSS	Communauté d'achat HSK (Helsana-Sanitas-CPT)	
Hôpital du Valais	Réadaptation polyvalente gériatrique	CHF 620	en cours de négociation	CHF 615	
	Réadaptation musculosquelettique	CHF 630	en cours de négociation	CHF 600	
	Réadaptation en médecine interne et oncologique				
	Réadaptation cardiovasculaire				
	Réadaptation neurologique				
	Réadaptation pulmonaire				
	Réadaptation psychosomatique				
Clinique romande de réadaptation ¹⁾	Réadaptation musculosquelettique	CHF 500	CHF 500	CHF 500	
	Réadaptation neurologique	CHF 500	CHF 500	CHF 500	
	Réadaptation paraplégique et des grands brûlés	CHF 870	CHF 870	CHF 870	
	+ Suppléments par catégorie de soins pour tous les types de réadaptation fournis par la clinique	1	CHF 100	CHF 100	CHF 100
		2	CHF 200	CHF 200	CHF 200
3		CHF 350	CHF 350	CHF 350	
4		CHF 350	CHF 350	CHF 350	
Leukerbad Clinic (Rehazentrum Leukerbad)	Réadaptation musculosquelettique	CHF 555	CHF 555	CHF 555	

1) Pour la Clinique romande de réadaptation, les journées d'entrée et de sortie sont considérées comme journées entières d'hospitalisation. La journée de transfert n'est quant à elle pas facturée. Pour trois jours de congé et moins, il n'y a pas suspension de la facture.